

## Procès-verbal n° 10 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	4/5/26
À :	10h00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	MRS Jean Marc LAUGIER. Jean Louis CABARDOS. Thierry GALAUP. François ESPADA.

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 9 de la réunion du 30/3/26

### INDISPONIBILITES ARBITRES

- MR SAHMAOUI A : arrêt 2 semaines
- MR AISSATI N : 18 et 19/4
- MR MOHAMEDI F : arrêt 2 mois
- MR MARQUIS JS : le 3/5
- 

### DEMANDE D'ARBITRES

- GC GALLICIAN : matches des 19/4 et 3/5
- EFVC : match du 26/4
- ALL FIVE A : match du 10/5
- FC BAGNOLS : match du 2/5

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### Le Président

Mr Bouillet Claude

#### Le secrétaire de séance

Mr Cabardos Jean Louis

